

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La grande question des Antilles françaises au début de leur historiographie moderne, 1840-1970

Anne Pérotin-Dumon

Numéro 174, mai-août 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037866ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037866ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pérotin-Dumon, A. (2016). La grande question des Antilles françaises au début de leur historiographie moderne, 1840-1970. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (174), 101–114. <https://doi.org/10.7202/1037866ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2016

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La grande question des Antilles françaises au début de leur historiographie moderne, 1840-1970

Anne PÉROTIN-DUMON¹

Le court essai historiographique qui suit a pour origine le groupe de travail rassemblé dans les années 90 par l'historien de la Jamaïque Barry Higman afin de préparer le volume VI de la General History of the Caribbean, lequel est consacré aux méthodes de la recherche historique et à l'historiographie. Notre contribution à ce volume s'est finalement limitée à la Martinique et la Guadeloupe qui sont traitées dans la première partie du chapitre XX.² Mais notre enquête initiale s'était efforcée de ratisser plus large pour embrasser l'ensemble de l'historiographie antillaise de langue française à ses débuts – soit de 1840 à 1970. Les pages qu'on va lire dans ce numéro du Bulletin sont le fruit de cette enquête.

Notre conviction était, et elle est encore, que s'agissant des décennies considérées, on appréhende avec davantage de profit les Grandes et Petites Antilles ensemble – en l'occurrence, Saint-Domingue-Haïti en même temps que la Martinique et la Guadeloupe. Car nos historiens des Îles, qu'ils soient haïtiens, guadeloupéens ou martiniquais, ont tous écrit en français ; ils se sont occupés de l'Ancien régime et de la Révolution ; leur conception de l'histoire, enfin, consiste à reconstituer fidèlement ce qui est advenu dans le passé au sein d'une communauté de destin qui se pense comme telle.

À cet égard, les historiens franco-antillais sont proches de leurs homologues français et ils le demeureront tout au long de la période considérée. Leurs conceptions rejoignent celles de l'historiographie française et plus largement occidentale. Disons, pour user de références commodes, que les Antilles d'expression française ont au XIX^e siècle des historiens romantiques

1. Archiviste et historienne. Chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent-CNRS.

2. "Historiography of the French Antilles. Part A : Martinique and Guadeloupe," dans *General History of the Caribbean*, Vol. VI : *Methodology and Historiography of the Caribbean*, Barry W. Higman ed., Londres, UNESCO-Macmillan, 1999, Ch. Twenty, pp. 631-656.

à la Michelet et au siècle suivant, des historiens de l'histoire économique et sociale à la Marc Bloch.

Cet espace historiographique commun une fois posé, on voit se dessiner avec netteté, ce qui fait l'originalité de nos historiens antillais. Une grande question sous-tend leurs œuvres : quel a été et quel sera le sort de leurs communautés – régime colonial ou indépendance ? Question que la Révolution et les guerres révolutionnaires ont fait émerger et qui a décidé de bien des destins familiaux et individuels. Au XX^e siècle, posée cette fois en termes d'identité, la question du sort de leurs îles interpellera encore les historiens martiniquais et guadeloupéens.

L'insistance avec laquelle les questions de statut et identité auront été posées par les historiens créoles nous invitait à rappeler, par contraste, la place que consentent à faire aux Antilles les historiens métropolitains de l'histoire maritime et coloniale qui écrivent dans le sillage des conquêtes coloniales du XIX^e siècle. À la rigueur, disent ces derniers, on peut parler d'histoire nationale à propos de celle qui s'écrit en République d'Haïti ; mais les travaux d'historiens créoles des Petites Antilles françaises ne sont que de l'histoire locale. Ces petites îles reliquat du premier empire colonial ne valent qu'en ce qu'elles ont préfiguré le deuxième empire, qu'elles lui donnent assise et ancienneté, consacrant ainsi la vocation coloniale de la France.

Pour autant, les historiens qui se font chantres de l'expansion coloniale ne négligent pas nos îles. On aurait tort d'écarter les travaux qu'ils leur consacrent car écrivant entre 1880 et 1940, ils vont y affirmer d'abord la rigueur de l'école méthodique puis l'ampleur de vues de l'histoire économique et sociale. La connaissance du passé colonial de la Guadeloupe et de la Martinique a bénéficié de ces avancées majeures cependant que s'opérait graduellement une décolonisation de ses perspectives. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette enquête historiographique que d'affiner à cet égard notre jugement.

Une première version de l'article qu'on va lire a paru dans la revue espagnole d'historiographie du monde colonial américain Anuario de Estudios Americanos³. On voudra bien excuser les aspérités stylistiques d'un texte qui devait être traduit en espagnol ; tout comme ses premiers paragraphes destinés à un lectorat étranger auquel il fallait présenter d'abord les trois îles à grands traits. À l'heure de la Toile qui met toutes les références à la portée du lecteur, on s'est contenté d'indiquer celles-ci de façon succincte. Enfin, on a ajouté quelques notes ou actualisé ici ou là celles de l'article original.

Une colonie est, de par son statut, soumise politiquement au pays colonisateur. Son histoire a-t-elle un sens indépendamment de celle de sa métropole ? Cette question plane sur les prémisses de l'historiographie moderne d'Haïti, la Guadeloupe et la Martinique, qui ont été colonies de la France à partir du XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, dans les Antilles comme

3. « Histoire et identité des Antilles françaises : Les prémisses d'une historiographie moderne », *Anuario de Estudios Americanos*, Vol. LI (1994), p. 301-315. Un second article lui fait suite sur la même question : « Les ancêtres d' Aimé Césaire et Alexis Leger : L'historiographie des Antilles françaises, 1970-1990 », *Anuario de Estudios Americanos*, Vol. LII : 2 (1995), p. 289-316.

en France, on commence à écrire une histoire qu'on peut qualifier de moderne en ce sens qu'elle se fonde sur des sources originales et s'écarte de toutes finalités apologétiques. Le XIX^e siècle voit également l'essor des nationalités et l'affirmation d'identités nationales. Après l'indépendance de Saint-Domingue-Haïti en 1804 ainsi que d'une grande partie de l'Amérique continentale entre 1776 et 1825, l'éventualité de l'indépendance de la région antillaise est envisagée, en particulier dans les Grandes Antilles espagnoles. Entre le projet d'une identité nationale et la constitution d'une science historique, un lien s'introduit, à l'échelle des Antilles comme dans d'autres régions du monde occidental.

Dans la république d'Haïti, l'histoire naît au XIX^e siècle comme une histoire nationale, elle prend la forme d'une défense de la nation. Tandis que le passé des colonies de la Martinique et de la Guadeloupe appartient à l'histoire maritime et coloniale de la France qui s'écrit alors : la métropole ne conçoit pas l'histoire des terres colonisées hors du cadre d'intelligence métropolitain⁴. Après la Seconde guerre mondiale, la Martinique et la Guadeloupe participeront intellectuellement du combat anticolonial des autres régions de l'empire français, la revendication d'une histoire à part entière sera l'enjeu culturel de la décolonisation.

Dans les Antilles françaises, histoire et identité ont été liées au XIX^e comme au XX^e siècle. Mais passée l'ère des empires ultra-marins, l'expérience coloniale a cessé d'être traduite, au plan intellectuel, par la négation de l'histoire antillaise pour en devenir une dimension. C'est dans ces conditions qu'autour de 1970, commence à s'élaborer une nouvelle histoire de la Martinique et de la Guadeloupe, et de la colonie domingoise, avant Haïti.

Après une brève présentation des îles d'expression française, cet article retrace la formation de leur historiographie entre 1840 et 1970, selon les directions que nous venons d'évoquer.

GRANDE ET PETITES ANTILLES

La Guadeloupe a une superficie de 1 779 km², ce qui en fait la plus étendue des Petites Antilles après Trinidad, et elle compte 337 500 habitants. Le territoire de la Martinique est de 1 100 km² et sa population de 335 100 personnes⁵. 27 749 km² et plus de 6 millions d'habitants donnent à la république d'Haïti le troisième rang dans les Grandes Antilles en surface et en population⁶. Dans les trois îles, on parle français et créole et ces francophones ressentent leur isolement linguistique dans un environnement fortement américanisé⁷. Les trois îles partagent un passé d'îles « à

4. Par un mécanisme intellectuel d'autocentrisme également décelable dans l'invisibilité historique des femmes jusqu'à ce que leur passé acquière un statut d'histoire.

5. Recensements de population connus en 1993, lorsque l'article a été rédigé.

6. Recensements de population connus en 1993, lorsque l'article a été rédigé..

7. Plus d'un Antillais sur cinq parle le français et son créole, contre 60 % l'espagnol et seulement 17 % l'anglais. Mais les Antilles françaises se sentent d'autant plus marginalisées sur le plan linguistique qu'elles sont culturellement éloignées des hispanophones, face à un monde anglo-saxon renforcé de la proximité des Etats-Unis. Des relations historiquement difficiles avec la République dominicaine limitrophe d'Haïti, ne contribuent pas à corriger cette perception chez les Haïtiens.

sucre et à esclaves » dont la place occupée au XVIII^e siècle dans le monde occidental contraste avec l'exigüité territoriale.

« Vieilles colonies » de la France – entendons : antérieures à l'empire colonial édifié au XIX^e siècle –, la Martinique et la Guadeloupe ont contribué au prestige culturel de la métropole : leurs intellectuels ont souvent occupé dans le monde francophone (et au-delà) au XX^e siècle une place sans commune mesure avec l'effacement grandissant de ces îles sur la planète – qu'on pense simplement aux deux prix Nobel de littérature dont peuvent s'enorgueillir Guadeloupe et Martinique⁸ ! Leur structure sociale est plus complexe que ne le suggère leur population restreinte ; en Martinique, davantage encore qu'en Guadeloupe. La différence entre les deux îles se marque aussi sur d'autres plans : la Martinique a été dès le XVII^e siècle le centre politique et commercial des « îles du Vent » (ou Petites Antilles françaises) et en a conservé une primauté culturelle.

LA VISION DES ROMANTIQUES

C'est aujourd'hui une évidence de dire que la naissance d'une histoire moderne dans les pays occidentaux s'est trouvée liée à la montée des nationalités au XIX^e siècle, qu'elle a conforté la conscience nationale et la légitimité de ses gouvernants. Ce lien noué entre nation et histoire a eu des conséquences précises s'agissant des Antilles et de leur histoire telle que l'ont conçue les historiens français du milieu du XIX^e siècle. Si ceux-ci pouvaient admettre que l'État d'Haïti ait une histoire, ils concédaient plus difficilement une histoire à part entière à la Martinique et la Guadeloupe que la France avait colonisées. Les Îles qui comptaient intellectuellement, appartenaient à la première France Outre-mer, celle qui avait pris fin avec la Révolution française et l'indépendance de Saint-Domingue-Haïti en 1804. Passé cette date, les travaux des historiens créoles de la Martinique et de la Guadeloupe n'étaient plus que curiosité d'érudits locaux pour les historiens métropolitains.

Cette façon de considérer le passé des Antilles françaises comme subsidiaire et dénué de sens hors de l'orbite métropolitaine date des historiens romantiques du XIX^e siècle⁹. En 1849, Elias Regnault dans son *Histoire des colonies françaises*, observe que les Antilles « n'ont d'histoire qui leur soit propre » que si on a affaire à des nations souveraines. Haïti en est une, dont les historiens mulâtres R. Lepelletier de Saint-Rémy, Thomas Madiou, Beaubrun Ardoïn écrivent effectivement l'histoire, reconnaît Regnault¹⁰. Une histoire dont la Révolution (1789-1804) est vue

8. Rappelons que Saint Lucia, Trinidad et Cuba comptent aussi, chacune, leur prix Nobel de littérature.

9. Sous la Restauration, avant que la France ne reconnaisse l'indépendance d'Haïti (1826), paraissent les premiers travaux français sur l'histoire des Antilles françaises à la Martinique et la Guadeloupe. Moreau de Jonnés : *Histoire physique des Antilles françaises, savoir la Martinique et les îles de Guadeloupe*, Paris, 1822. Boyer-Peyreleau, Eugène-Edouard : *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} novembre 1823*, Paris, 1825.

10. Lepelletier de Saint-Rémy, R. : *Saint-Domingue*, Paris, 1846 ; Madiou, Thomas : *Histoire d'Haïti*, Paris, 1847-1848 ; Ardoïn, Beaubrun : *Études sur l'histoire d'Haïti*, Paris, 1853-1865.

comme l'évènement fondateur à partir duquel se construit une identité nationale haïtienne des élites.

À la même époque, les historiens de la Martinique et de la Guadeloupe sont des blancs créoles. Aux yeux de l'historien d'aujourd'hui, la sagacité d'analyste politique de Pierre François Régis Dessalles, la probité intellectuelle du Guadeloupéen Auguste Lacour ne laissent pas d'être remarquables¹¹. Pour eux, comme pour les historiens haïtiens, l'évènement par rapport auquel se comprend le passé, c'est la Révolution. Mais là où leurs homologues haïtiens lisent l'évènement fondateur de la nation haïtienne, les historiens des Petites Antilles françaises voient une rupture qui tourne mal, la destruction de l'ordre colonial qui appelle reprise en main et réorganisation.

L'HISTOIRE MARITIME ET COLONIALE

À la fin du XIX^e siècle, une autre histoire des Antilles françaises commence à être écrite depuis la France, dans le sillage de l'école méthodique française. Histoire maritime et coloniale dont les historiens, souvent également archivistes, exhument et classent une masse d'archives coloniales dans le cadre d'un nouveau ministère des Colonies.

Les nombreuses publications réalisées à l'occasion de l'exposition de la France coloniale en 1931, puis pour le tricentenaire de la colonisation officielle de la Guadeloupe et de la Martinique en 1935, montrent combien les historiens de l'histoire maritime et coloniale française ont eu le vent en poupe et ont bénéficié d'encouragements officiels¹². Force est de constater aussi de leur part une érudition impeccable dans la recension, transcription et citation de sources originales, ainsi que leur exigence critique dans la reconstitution des institutions nationales, des conflits militaires, des relations diplomatiques. C'est ce qui rend irremplaçables nombre des travaux publiés alors¹³.

Sur l'historiographie du XIX^e siècle, voir Nicholls, David : *From Dessalines to Duvalier : Race, Colour and National Independence in Haiti*, Cambridge, 1979. La première historiographie d'Haïti vient après la publication de riches mémoires de guerre par les témoins et anciens combattants de la guerre de Saint-Domingue ; par exemple, le général Pamphile de Lacroix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue*, Paris, 1819.

11. Ces premiers historiens sont tous des hommes de loi. Dessalles, Adrien : *Histoire générale des Antilles*, Paris, 1847. Daney, S. : *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'à 1815*, Fort-Royal, 1846. Dessalles, P. F. R. : *Historique des troubles survenus à la Martinique pendant la Révolution*, Henri de Frémont, éd., Fort-de-France, 1962. Lacour, Auguste : *Histoire de la Guadeloupe*, Basse-Terre, 1855-1860. Dans la même optique, un autre martiniquais, Moreau de Saint-Méry, émigré à Philadelphie après une carrière de juriste à Saint-Domingue, avait publié sa monumentale *Description topographique ... de la partie française de Saint-Domingue* (1797-1798). Les histoires de Dessalles et de Moreau de Saint Domingue s'arrêtent à la fin de l'Ancien Régime.

12. Voir Alfred Martineau et Louis-Philippe May : *Trois siècles d'histoire antillaise, Martinique et Guadeloupe de 1635 à nos jours*, Paris, 1935.

13. Citons : Dampierre, J. de : *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664* (1904) ; Maurel, B. : *Saint-Domingue et la Révolution française: les représentants des colons en France de 1789 à 1795* (1943) ; Roussier, P. éd. : *Lettres du général Leclerc... en 1802* (1937) ; Poyen, H. de : *Les guerres des Antilles de 1793 à 1815* (1896) ; Saintoyant, J. : *La colonisation française pendant la Révolution, 1789-1799* (1930).

Les grands noms de cette histoire coloniale – Johannes Tramond, Alfred Martineau, Paul Roussier, Louis-Philippe May – sont spécialistes de l'expansion française en général, pas seulement des Antilles et ceci donne à leurs travaux de larges horizons. Tout en confortant, malheureusement, le postulat colonialiste qui les sous-tend, selon lequel il n'y a d'histoire légitime pour des terres colonisées que celle qui s'élabore sur eux en métropole. Là se trouvent, pour l'historien d'aujourd'hui, les limites de cette historiographie entièrement écrite à partir de la France : c'est, seulement passés au crible de la métropole que les gens et les processus des Antilles acquièrent leur stature historique.

L'histoire maritime et coloniale ne s'intéresse aux Antilles que tant qu'elles ont rapporté à la métropole. Elle privilégie, cela étant, l'Ancien Régime ; ne retient de la Révolution que ce qu'on appelle « la révolution aux colonies » ; et ne s'attarde pas sur le XIX^e siècle, après la perte par la France de Saint-Domingue en 1804, la Guadeloupe et la Martinique n'étant plus, après cette date que l'affaire d'érudits créoles, nous l'avons dit. En 1932, Johannes Tramond contraste les « colonies plus récentes, des sociétés vivantes » d'Afrique avec les Antilles dont « [la] grandeur a vécu », dont les productions jadis, « pivot économique du monde, ne comptent plus ». Pour l'historien français de 1930, les îles du premier empire colonial français sont « de véritables débris dont la vie est toute particulière, repliée sur soi-même¹⁴ ».

Le cadre d'intelligence colonialiste des Petites Antilles ainsi dressé, l'attention des historiens se porte néanmoins vers chaque colonie individuellement. Des travaux de grande qualité scientifique voient le jour. Sur des sujets spécialisés, ils témoignent d'une ouverture sur l'histoire économique et sociale qui perce alors en France et dans le monde occidental en général. Voyez les articles publiés dans la *Revue d'histoire des colonies* et la *Revue d'histoire des Antilles*, en particulier sur les plantations, l'arpentage, les entrepreneurs de construction des villes, les théâtres, les sociétés de pensée, etc... de Saint-Domingue. Voyez encore, à cet égard, *L'Histoire économique et sociale de la Guadeloupe sous l'Ancien régime* (1928) du créole Maurice Satineau, et *L'Histoire économique de la Martinique* (1930) de Louis-Philippe May.

DES RACES AUX MASSES : L'INDÉPENDANCE HAÏTIENNE

L'histoire maritime et coloniale française de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles n'est, après tout, qu'une des versions de l'*imperial history* qu'affectionne alors l'Europe. Dans l'historiographie nationale haïtienne apparue également à la fin du XIX^e siècle, se fait jour une autre approche selon laquelle le passé tire sa signification de l'appartenance raciale, il n'est pas le même pour telle ou telle « race ». Dans toute l'Amérique *the color line* prend alors une singulière importance chez les penseurs politiques, qu'ils soient noirs ou blancs. En 1914, paraissent ainsi aux États-Unis deux livres sur la Révolution haïtienne, écrits l'un et l'autre dans la perspective raciale qu'on vient de dire : *The Haitian Revolution, 1791 to*

14. Dans la « Bibliothèque d'histoire coloniale », 1932.

1804, de T. G. Steward et *The French Revolution in San Domingo*, de T. Lothrop Stoddard. La différence d'interprétation tient au rôle des noirs ou des blancs. Steward célèbre la conquête de la liberté par les esclaves, Stoddard déplore la tuerie des blancs.

L'occupation nord-américaine d'Haïti provoque un réveil nationaliste qui se traduit par des mouvements de guérilla dans les campagnes. C'est alors que *l'Histoire de Toussaint –Louverture*, publiée au Cap entre 1920 et 1923 par Pauléus Sannon, vient remémorer la guerre victorieuse de libération nationale menée par le général noir à la tête de ses armées d'anciens esclaves.

Derrière Toussaint Louverture qui s'impose comme le premier héros de la révolution haïtienne, les masses sont bien les principaux protagonistes de l'histoire qu'écrivent les historiens antillais des premières décennies du XX^e siècle. En cela, ceux-ci sont à l'unisson avec le monde occidental en général, où la revendication des humbles et des masses est la première forme que prend l'histoire sociale entre les deux Guerres mondiales. Le Guadeloupéen Oruno Lara, militant et typographe de métier, entreprend alors d'écrire, dit-il, l'histoire « de l'homme noir à côté de l'homme blanc »¹⁵. Et dans une autre veine, le religieux spiritain et breton Adolphe Cabon (1895 -1961), est le premier à prêter une attention particulière à la condition des esclaves domingois, d'abord sous la colonisation, puis pendant la Révolution¹⁶.

LA DÉCOLONISATION DE L'HISTOIRE

L'entre-deux-guerres a connu l'orée des mouvements anticolonialistes ; l'après-guerre verra la fin des empires coloniaux européens en Afrique et en Asie. Contexte qui va changer les prémisses des historiens : de postulat précédant la réflexion, la colonisation devient processus historique à étudier. En France comme ailleurs, un consensus implicitement critique à l'égard du fait colonial remplace son acceptation tacite comme un fait de nature. Et la distanciation opérée à l'égard de la colonisation permet de comprendre celle-ci comme le phénomène d'une culture et époque déterminées. Il s'avère maintenant possible d'étudier les formes de société instaurées par la colonisation, en particulier française, et de rechercher en quoi leur condition coloniale a affecté le développement des sociétés antillaises¹⁷.

Dans un premier temps, la décolonisation est cependant un enjeu idéologique avant que d'être un tournant critique, un combat politique – et même, ailleurs qu'aux Antilles, souvent une guerre. Une génération d'intellectuels antillais s'engage dans le combat anticolonial, dès ses premières manifestations dans les années 1930. Parmi eux, le poète Aimé Césaire qui est, en 1946, l'artisan de la loi de départementalisation. L'indépendance des colonies africaines et la départementalisation des

15. Son livre : *La Guadeloupe dans l'histoire* (1929) a été réédité en 1979.

16. G. Debien, « Le R. P. Adolphe Cabon, historien de Saint-Domingue (...) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 48 :172 (1961), p. 458-461 (2016).

17. Évolution qui se reflète dans l'histoire de *Outre-mers*. *Revue d'histoire*, à l'origine *Revue d'histoire des colonies* puis *Revue française d'histoire d'outre-mer*.

« vieilles colonies » sont pour Césaire deux façons de rompre avec la colonisation.

Dans ce combat qui n'est pas, rappelons-le, seulement celui des colonies françaises, l'histoire antillaise est appelée à la rescousse, en particulier la révolution qui a conduit à l'indépendance d'Haïti. Dans *The Black Jacobins* (1938), la révolution haïtienne est un maillon dans un processus révolutionnaire mondial. L'auteur en est le Trinidadien C. L. R. James, militant trotskiste internationaliste et l'un des premiers penseurs et organisateurs du mouvement panafricaniste. Le livre de James est aujourd'hui dépassé sur le plan de la recherche – prétendre s'en tenir à James sur la révolution de Saint-Domingue-Haïti reviendrait à ne se référer qu'aux historiens des années 30 sur la Révolution française. Cela dit, il faut restituer les horizons absolument nouveaux que cet auteur a ouverts à l'histoire antillaise. James est ainsi le premier à placer la révolution haïtienne au rang des grandes révolutions, entre celles de la France et du Mexique ; il est aussi le premier à discuter l'importance qu'y ont revêtu les facteurs de race et de classe¹⁸. Dans le sillage de James, citons le *Toussaint Louverture et la Révolution française* (1960) d'Aimé Césaire, dans lequel la révolution haïtienne préfigure également l'indépendance des autres peuples colonisés au XX^e siècle¹⁹.

Plus largement, le combat anticolonial invite à « décoloniser l'histoire », le passé antillais doit quitter sa situation d'appendice outre-mer de l'histoire de France pour devenir le sujet d'une histoire à part entière. La génération suivante d'historiens ne va pas suivre à la lettre ce programme d'histoire engagée, en particulier l'histoire révolutionnaire sera pratiquement laissée de côté. Mais tous sont redevables au *Zeigeist* de la décolonisation qui a soufflé entre 1930 et 1960. C'est sous son impulsion que les intellectuels ont mis en évidence le postulat colonialiste sur lequel l'écriture de l'histoire avait reposé jusque-là ; c'est lui qui a encouragé les historiens à recentrer sans complexe leurs perspectives sur les îles.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES NATIONALES ET COLONIALES

Entre l'après-guerre et les années 1960, le statut politique de presque toutes les îles antillaises est réaménagé. Les Antilles britanniques deviennent indépendantes et constituent une fédération. Celle-ci sera éphémère mais aura suffi pour que soit intellectuellement ressuscité le projet d'une fédération d'îles, conçu au XIX^e siècle comme alternative au régime colonial²⁰. Dans ce contexte, s'élabore la critique d'un passé antillais

18. Le chapitre liminaire de notre livre *La Ville aux Îles, la ville dans l'île* (2000), qui est intitulé « Penser l'histoire des sociétés antillaises coloniales et des villes atlantiques modernes », développe cette question de la contribution de James et son impact sur l'historiographie antillaise.

19. Proche en cela de James et Césaire, Henri Bangou a interprété la Révolution comme un jalon dans l'essor du mouvement de la négritude au XX^e siècle dans *La Révolution et l'esclavage à la Guadeloupe*, Paris, 1989.

20. L'idée avait pris corps parmi les penseurs politiques de la fin du XIX^e siècle, dans les Grandes Antilles, en particulier José Martí à Cuba, Ramón Emeterio Betances à Porto-Rico et Joseph Anténor Firmin à Haïti.

démembré entre quatre histoires coloniales et la volonté de l'appréhender comme un tout.

En dépit des intentions, le projet d'une histoire générale des Antilles n'a donc pas abouti. Tant il est vrai qu'une bonne histoire régionale ne peut se faire sans disposer au préalable de suffisamment d'études monographiques, sauf à en rester à l'étape de l'histoire engagée²¹. Mais les conséquences générales du décloisonnement des perspectives n'en sont pas moins positives pour l'historiographie antillaise en général.

Un autre tournant historiographique se produit entre 1940 et 1960 dont l'importance sera plus durable pour penser l'histoire des Antilles, en particulier son histoire économique, par-delà le cadre strictement national. Un livre en est à l'origine : *Capitalism and Slavery* (1944) d'un autre historien trinidadien, Eric Williams²².

Se situant dans une perspective macro-économique, Williams place les Antilles sucrières et esclavagistes à l'origine du capitalisme industriel européen, grâce aux richesses accumulées par le grand commerce atlantique. Thèse brillante qui lie donc le sort des esclaves africains, l'accumulation primitive de capitaux, la compétition économique entre métropoles et l'essor des cultures d'exportation²³. Une historiographie en particulier anglaise s'est à juste titre attachée à documenter la faiblesse documentaire et le manque de données empiriques fournies à l'appui de la thèse de Williams. L'apport de Williams réside, comme celui de son compatriote James, n'en demeure pas moins dans sa capacité à penser l'histoire des Îles par-delà leurs frontières géopolitiques, à l'interface de processus continentaux.

Dans le cadre dessiné pour les Antilles par Williams, James ou Césaire, s'inscrira quelques décennies plus tard, l'étude de la traite atlantique des esclaves africains par les marchands des métropoles. C'est là l'autre aspect majeur d'une histoire intercontinentale qui a affecté les Antilles plus qu'aucune autre région des Amériques du XVI^e au XIX^e siècles²⁴. Histoire de la traite, bientôt, aussi, histoire du sucre. Avec rigueur documentaire et souci de quantifier les processus, toutes deux mettront en évidence le moment où les Antilles françaises auront eu le plus d'importance pour l'Europe occidentale en raison des profits qu'elles lui procuraient, le moment où les Îles auront aussi été le plus étroitement intégrées au monde atlantique.

21. Williams, Eric : *From Columbus to Castro* (1970) est insuffisant sur les Antilles françaises. Le défi d'une histoire générale des Antilles accordant un traitement équilibré à ses différentes composantes n'a jamais été relevé de façon satisfaisante jusqu'à la publication des six volumes de la *General History of the Caribbean* (1997-2012), à l'initiative de l'Unesco.

22. Comme Aimé Césaire, Eric Williams est à la fois un intellectuel et un homme politique ; il sera premier ministre de Trinidad de 1962, date de l'indépendance, à sa mort, en 1981.

23. *Azúcar y población en las Antillas* (1928) de l'historien cubain Ramiro Guerra offre également une analyse macro-économique de l'économie coloniale à visées politiques. Le chapitre liminaire déjà cité de notre livre *La Ville aux Îles, la ville dans l'île* (2000) examine la controverse suscitée par la thèse d'Eric Williams et les travaux l'ayant infirmée, tout en lui restituant son indiscutable portée historiographique et idéologique.

24. Voir *The Atlantic slave Trade* (1989) du Nord-Américain Philip Curtin ; le numéro de la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, « La traite des noirs dans l'Atlantique », t. LXII, 2^{ème} trimestre, 1975 ; Mettas, Jean, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, Serge et Michelle Daget ed. 1978-1984.

GABRIEL DEBIEN ET LES ÉTUDES ANTILLAISES

Mais revenons aux acquis de 1960, au moment où les conditions sont en somme réunies pour que s'édifie une nouvelle assise à la connaissance historique des Antilles françaises. Viennent des années exceptionnellement fécondes qui font émerger véritablement ce qu'ont été les sociétés des Îles²⁵. Le pionnier de l'histoire sociale des Antilles françaises a été Gabriel Debien.

L'homme appartient à une nouvelle génération d'historien. On serait bien en peine de trouver une ligne justifiant la colonisation sur les milliers de pages qu'il a écrits. C'est la connaissance des sociétés coloniales qui l'intéresse, par leur exaltation ou leur répudiation, il a pris sur ce point la distance critique qui s'impose à l'historien. En même temps, le parcours de Debien illustre la façon dont l'histoire maritime et coloniale a redéfini, sans rupture mais progressivement, son objet de recherche.

Dans les années 1950, plusieurs œuvres majeures révèlent des horizons amples aux recherches de Debien sur les sociétés coloniales : *Les engagés pour les îles* (1951), *Les colons de Saint-Domingue et la Révolution*, *Le club Massiac* (1953), *Esprit colon et esprit d'autonome à Saint-Domingue au XVIII^e siècle* (1954). Debien campe l'époque des rapines, des cargaisons hétéroclites et des flibustiers passant d'île en île en quête de situation rentable. Il s'intéresse à la main-d'œuvre immigrante grâce à laquelle a démarré la « production de marchandise » propre à alimenter le commerce atlantique, et dont les ports français ont fait un commerce au XVII^e siècle. Il met en évidence ce que nous appelons aujourd'hui la « culture » des grands et petits blancs au XVIII^e siècle (on appelle ainsi les colons créoles, par opposition aux immigrants blancs récemment arrivés aux îles), leur « esprit colon » fait d'insubordination politique et de peur raciale. De cet esprit, il voit l'ultime et dramatique expression dans les débuts de la Révolution à Saint-Domingue et dans le *lobby* esclavagiste qui s'organise auprès des assemblées nationales pour contrecarrer le mouvement en faveur des droits politique et civils des libres de couleur et des esclaves.

Dès les années 1940, l'historien qui est originaire de l'Ouest de la France, a commencé à identifier les « papiers de plantations » qui gisaient, oubliés dans les collections privées de cette région. En définitive, c'est à eux qu'il reviendra le plus souvent dans sa carrière d'historien pour en entreprendre l'exploitation systématique. On s'en doute : le thème central des papiers de plantations est la bonne marche des cultures ou les obstacles rencontrés ; avec, comme dans toute entreprise, les aspects humains de la gestion de la plantation, en l'occurrence la question des esclaves.

Quelle bonne fortune que la fascination de Debien pour ces papiers longtemps oubliés ! Au fil de ceux qui tombent sous ses yeux, il va reconstituer minutieusement le fonctionnement de cette cellule économique et sociale qu'est l'habitation (selon le terme de l'époque), son encadrement petit-blanc et de couleur, et surtout la condition des esclaves sur laquelle

25. Ceci n'est pas sans rapport avec l'extraordinaire floraison de travaux historiques alors en France, ver laquelle la Guadeloupe et la Martinique sont très tournées intellectuellement.

on savait si peu jusque-là. Debien note tout. Le résultat tient en des centaines d'articles et d'opuscules, ainsi qu'une publication de synthèse *Les esclaves aux Antilles françaises* (1974)²⁶.

La connaissance des Antilles élaborées par Debien reflète la richesse de sa documentation et ses limites. Intuitions et notations abondent, sur les clivages culturels et les oppositions de classe, sur les différences profondes entre la vie des sucreries et des caféières, et maints autres sujets explorés par l'auteur. Toutefois, le tableau demeure en mille fragments, sans interprétation d'ensemble. Et il s'agit surtout de Saint-Domingue au XVIII^e siècle, ainsi que de la sphère des plantations. La Martinique et la Guadeloupe, la période précédant 1740, le monde de la mer et du négoce en général, y figurent certes, mais à l'arrière-plan. En somme, les réserves qu'on peut émettre sur l'œuvre de Gabriel Debien sont la contrepartie du fait qu'on a affaire à une contribution majeure. L'historien a dressé un inventaire des questions, ouvert des pistes, livré en vrac des connaissances. De façon décisive, son œuvre a orienté la recherche pour les décennies qui ont suivi, tout particulièrement s'agissant des esclaves travaillant sur les plantations.

L'ESSOR DE L'HISTOIRE SOCIALE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Sur la lancée, pourrait-on dire, de Debien, la recherche antillaise s'est développée dans plusieurs directions. L'une d'entre elles a été l'étude des populations et migrations, qui a bénéficié de l'essor, dans le même temps, de la démographie historique française. D'abord, on a identifié les courants de peuplement blanc de la France vers les Îles. Jacques Petitjean Roget a établi l'origine des premiers colons partis pour la Martinique (1955). En recensant les départs par les ports de Bordeaux et Bayonne dans les années 1970, Jean-Pierre Poussou et Lucie Bourrachot ont montré, région par région, le drainage humain de tout le bassin aquitain vers les îles qui s'est effectué au XVIII^e siècle²⁷.

À partir des registres paroissiaux sur lesquels sont consignés les seuls individus libres, d'autres historiens ont reconstitué l'histoire de la minorité blanche antillaise : Jacques Houdaille (dont les travaux paraissent dans la revue *Population*) pour Saint-Domingue au XVIII^e siècle, l'Abbé David pour la Martinique du XIX^e siècle, avec des études approfondies des quartiers du Carbet (1973) et de Rivière Pilote (1977). Un premier survol de la *Société à la Martinique au XVII^e siècle* (1966) est offert par Liliane Chauleau, qui reviendra ultérieurement à la démographie avec un travail sur Case-Pilote, le Prêcheur et Basse-Pointe au XVII^e siècle (1990).

26. Réédité par la Société d'Histoire de la Guadeloupe en 2000. Il n'existe pas de bibliographie exhaustive des travaux de Gabriel Debien. Certaines sont répertoriées dans le cadre des « Notes d'histoire coloniale ». La collection la plus complète se trouve à la bibliothèque des ANOM, à Aix-en-Provence. Il est vivement à souhaiter qu'ils soient rassemblés sous forme de volume. Les papiers manuscrits de l'auteur sont déposés aux Archives de la Gironde où le fonds Gabriel Debien, 73 J 1-861, est maintenant consultable après avoir été classé par les spécialistes des Antilles bien connus, Bernadette et Philippe Rossignol.

27. Dans une série d'articles publiés dans diverses revues de sociétés savantes du Sud-Ouest de la France.

La même approche démographique permet à Léo Elisabeth en Martinique et à René Abénon en Guadeloupe, de mettre en évidence la croissance des libres de couleur et la façon dont ce groupe se structure. Dans un chapitre de *Neither Slave nor Free* (1972), Léo Elisabeth situe les libres des îles françaises par rapport aux autres Antilles. Enfin, « Les gens de couleur libres du Fort-Royal » (1971), d'Emile Hayot, nous permet de suivre le développement sur deux siècles et demi d'une communauté urbaine de libres dynamique et organisée, qui s'avère un élément durable de la société martiniquaise.

Dans l'histoire sociale du monde occidental, le thème des révoltes populaires est alors à l'honneur et les Antilles ne sont pas en reste. *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles* (1975) de Charles Frostin lie de façon très nouvelle milieu social, situation économique et idéologies politiques populaires pour éclairer les comportements d'insubordination des immigrants blancs vis-à-vis de l'autorité royale. C'est le même milieu « petit-blanc », turbulent et prompt à défier la puissance royale, que Jacques Petitjean Roget, Martiniquais d'adoption, met en scène dans *Le Gaoulé : La révolte de la Martinique en 1717* (1966).

Forme de résistance populaire par excellence, le marronnage des esclaves est un des thèmes que Gabriel Debien a, le premier, cerné. Il fait ensuite l'objet d'un riche *Essai sur la désertion de l'esclave antillais* (1961-1962) sous la plume d'Yvan Debbasch. Dans *Les marrons du syllabaire* (1952) et *Les marrons de la liberté* (1972), l'historien haïtien Jean Fouchard s'appuie sur les annonces de désertion et de captures insérées dans la presse dominicoise de la fin de l'Ancien régime pour poser une croissance du marronnage jusqu'à l'insurrection de la région du Cap en août 1791 qui fait des marrons les précurseurs de la Révolution haïtienne – non sans quelques raccourcis du point de vue des sources, il faut le dire²⁸. Les relations entre diverses formes de marronnage et le processus révolutionnaire ont aussi été explorées par l'homme politique haïtien Leslie Manigat dans un contexte comparatif régional (1976).

L'attention que suscite le marronnage participe d'une évolution générale des études sur les esclaves : après l'examen des diverses législations coloniales qui ont codifié leur régime, on s'achemine vers la reconstitution de leurs conditions de vie, autrement dit : vers une approche sociale de l'esclavage. Novateur en son temps, le livre d'Elsa Goveia *Slave Society in the British Islands* (1965) représente un compromis entre l'approche juridique et celle dorénavant sociale des esclaves antillais au XVIII^e siècle. Avec *Slave Society in Cuba* (1970) de Franck Knight, l'histoire sociale l'emporte définitivement. Est alors battue en brèche l'interprétation de la condition esclave proposée autour de 1940 par le Nord-Américain Frank Tannenbaum, en se fondant sur une comparaison des différentes législations coloniales.

28. Les études sur les esclaves à Haïti participent d'autre part d'un développement de l'ethnologie et de la géographie, voir Bastien, Rémy : *La familia rural haïtienne : Valle de Marbial*, Mexico, 1951 ; Métraux, Alfred : *Le Vaudou haïtien*, Paris, 1958 ; Paul, Emmanuel C. : *Panorama du folklore haïtien*, 1962. Citons également pour les Petites Antilles françaises, Revert, Eugène : *De quelques aspects du folklore de la Martinique*, Paris, 1951, et Leiris, Michel : *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, 1955.

Ce même déplacement de l'histoire juridique des esclaves à leur histoire sociale est perceptible dans les travaux sur les Antilles françaises. L'œuvre d'Antoine Gisler (1965) illustre encore l'approche juridique. Mais déjà dans « Opinion et droit » sur le crime d'empoisonnement dont les esclaves sont souvent accusés (1963), le juriste Debbasch cité plus haut se pose la question des valeurs codifiées dans les catégories juridiques que manient les contemporains. Dans « Couleurs et liberté » (1967) cet historien du droit colonial qui s'avère un précurseur, enquête sur la façon dont la couleur de la peau structure la hiérarchie à l'intérieur d'une société esclavagiste.

Le versant économique de la plantation n'est pas oublié pour autant. Françoise Thésée documente le réseau des producteurs sucriers dominicains attirés d'une maison de commerce bordelaise dans les années 1780 (1972). *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1760 – 1790)*, de Christian Schnackenburg, montre tout le parti que l'on peut tirer de fonds notariés qu'il est le premier à exploiter (1971). S'appuyant sur des sources anglaises, Schnackenburg est également le premier à mesurer, dans « L'essor économique de la Guadeloupe sous l'administration britannique » (1971), le changement introduit par le régime commercial anglais entre 1759 et 1763 (dans des conditions similaires à la Havane). On doit enfin à ce chercheur une compilation demeurée irremplaçable de données statistiques sur l'économie commerciale de plantation en Guadeloupe et en Martinique (1977).

A travers les publications que nous venons de mentionner, la plantation esclavagiste s'impose alors pour plusieurs décennies comme l'unité d'observation, le cadre d'intelligence des Îles – on parlera de *Slave Plantation Societies*. La notion d'une *plantation economy and society* nous vient des géographes et des sociologues anglo-saxons. Comme l'*hacienda* mexicaine de François Chevalier, la plantation est vue comme une « *cultural sphere* », le creuset de sociétés antillaises, au-delà de sa fonction économique.

UNE AUTRE PROBLÉMATIQUE : L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES SOCIÉTÉS ÉMANCIPÉES.

Quelle n'est pas notre surprise, lorsque nous nous retournons sur les travaux publiés dans les années 1960 –70, d'apercevoir une autre problématique de recherche que celle des *slave plantation societies*, qui émerge avec force en Martinique et en Guadeloupe. Dans des cahiers et brochures à faible tirage qui sont parfois difficilement trouvables aujourd'hui, René Achéen et Édouard de Lépine en Martinique, Max Chartol, Alain Buffon et Josette Fallope en Guadeloupe, Jacques Adélaïde également, défrichent l'économie politique de la Martinique et de la Guadeloupe et ses enjeux dans les décennies qui suivent l'abolition de l'esclavage (1848). Comment, dans une société articulée jusqu'à l'obsession par la « couleur », les notions de citoyen et de forces politiques sur la base d'opinions individuelles ont-elles pu prendre ? Et comment le marasme grandissant de l'industrie sucrière n'aurait-il pas fomenté des revendications sociales et des conflits violents avec les blancs créoles ? se demandent ainsi ces historiens. On trouvera un aperçu de leurs préoccupations dans les

articles de l'*Encyclopédie antillaise* (1973), publiée à Pointe-à-Pitre. On s'intéressera, en particulier, aux contributions qu'apportent à l'histoire contemporaine Henri Bangou et Cécile Celma, le premier en faisant revivre le leader socialiste guadeloupéen Légitimus, la seconde en dressant un état des connaissances tout-à-fait pionnier sur l'entre-deux-guerres dans les deux îles²⁹.

29. Dans son *Histoire de la Guadeloupe* (1962) puis dans *La Guadeloupe de 1939 à nos jours* (1970), Henri Bangou offre par ailleurs une lecture essentiellement politique du passé. Précurseurs de l'histoire du temps présent des Antilles françaises, Cécile Celma et René Achéen sont parmi les co-auteurs du *Conseil général de la Martinique (1827-2015)* paru en 2015.